

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Octobre 2023

MOIS DU ROSAIRE

L'éditorial

Le Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel

Bien chers fidèles,

Le 16 juillet 1858, fête de Notre Dame du Mont Carmel, est la date de la dernière apparition de Notre Dame à Lourdes. Le 13 octobre 1917, Notre Dame de Fatima apparaît et se présente comme Notre Dame du Mont Carmel. Elle termine ainsi le cycle de ses apparitions. Sœur Lucie, quand on lui demanda ce que voulait dire cette apparition du 13 octobre répondit que : « Tous les catholiques devraient porter le Scapulaire comme étant une partie du message de Fatima. Le Rosaire et le Scapulaire, dit-elle, sont inséparables. »

Parce que le Rosaire et le Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel sont inséparables, il nous a paru opportun, en ce mois d'octobre consacré au Rosaire, de revenir sur cette belle dévotion du Scapulaire.

Histoire de l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel - Le Scapulaire

Notre Dame du Mont Carmel - Pourquoi le souvenir de Notre Dame est-il attaché à cette montagne de Palestine ?

Le Père Petitot dans son livre *Apparitions de Notre Dame à Bernadette* écrit : « Avant qu'on eût pris l'habitude d'appeler la Vierge Notre Dame de Lourdes, il n'était pas de vocable plus honoré dans toute la chrétienté que celui de Notre Dame du Mont Carmel ».

Le Mont Carmel, c'est d'abord cette belle montagne côtière qui se dresse dans la partie nord d'Israël, au-dessus de la plaine d'Esdrélon pour aller se jeter dans la mer. Cette montagne a tenu une grande place dans l'Antiquité et dans l'histoire du Peuple élu. Au IX^{ème} siècle avant la venue de Notre Seigneur, le roi Salomon meurt et le peuple élu est divisé en deux royaumes : Israël au Nord et Judas au Sud. Achab, roi d'Israël épouse Jézabel fille du roi de Tyr qui est païenne, et le roi sous l'influence de sa femme se livre à la pratique du paganisme et spécialement au culte du dieu Baal, dieu de la fécondité. Le roi entraîne le peuple à sa suite et c'est une grande partie d'Israël qui apostasie.

Le Bon Dieu ne laisse toutefois pas son peuple dans la misère, il envoie son prophète Elie qui annonce un châtiment : trois ans de sécheresse et de famine. Ces châtiments avaient pour but de soumettre le peuple d'Israël afin qu'il accepte d'écouter les recommandations d'Elie. Ce fut le cas. Elie dira alors au roi : « Envoie tout Israël près de moi sur le Mont Carmel avec les 450 prophètes qui mangent à la table de Jézabel ». Elie va alors proposer un pacte pour prouver qui est le vrai Dieu : les prêtres païens offriront un sacrifice puis il offrira à son tour un sacrifice ; le sacrifice qui sera agréé du vrai Dieu sera consumé par le feu qui descendra du ciel. Les prêtres de Baal sont d'accord et commencent leur cérémonie en invoquant leur dieu jusqu'au soir... sans réponse ! Elie, le soir arrivé, déposera un taureau sur l'autel de bois qu'il fera arroser d'eau en abondance par trois

fois, puis invoquera Dieu pour qu'Il consume la victime. Dieu répondra à l'appel d'Elie : Il fera descendre le feu sur la victime et le peuple devant ce miracle s'écriera : « C'est Yahweh qui est le vrai Dieu ! » Le peuple se convertit et sur l'ordre d'Elie, ce qui n'est pas très œcuménique, les prêtres de Baal seront égorgés !

Après cette victoire, Elie envoie son serviteur sur le sommet de la montagne : « Monte, dit-il à son serviteur, et regarde du côté de la mer. » Le serviteur ne voit rien, il y monte sept fois de suite et il finit par déclarer : « Voici un nuage petit comme une trace de pied d'homme qui monte de la mer. » Ce nuage apportait la pluie abondante qui vint désaltérer le pays : Dieu avait pardonné à Son peuple.

Toute la Tradition affirme que cette petite nuée préfigure l'intervention de la très sainte Vierge Marie pour le Salut, et les Carmes ont toujours vu dans cette petite nuée l'origine de leur dévotion mariale.

Le Mont Carmel, c'est donc dans l'Ancien Testament, la terre de l'espérance du Salut qui vient, espérance annoncée dans la nuée et attendue par les fils des prophètes ; c'est donc Marie annoncée et attendue comme Médiatrice du Salut. Voilà le premier lien entre Marie et le Mont Carmel.

La fondation de l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel – Le passage en Occident - Le Scapulaire

Au XII^{ème} siècle, à l'époque des Croisades, des Latins viennent en Terre Sainte et habitent sur le Mont Carmel, se joignant aux ermites orientaux déjà installés. Ils vont donner une forme occidentale à cette vie religieuse qui était un peu précaire et se feront approuver par le Pape Callixte II. C'est la fondation de l'Ordre. L'Ordre sera remarqué par sa profonde dévotion à la TSVM. Une règle sera donnée par le patriarche de Jérusalem saint Albert et l'Ordre va s'étendre petit à petit en Chypre et en Sicile.

En Orient, arrive à cette époque la persécution musulmane, et l'Ordre va être contraint de migrer en Occident. Un récit de l'époque raconte, que la très sainte Vierge Marie apparut aux supérieurs de l'Ordre pour conseiller ce passage en Occident. L'Ordre sera ainsi sauvé, car en 1291, les derniers Carmes demeurant sur le Mont Carmel seront massacrés.

En 1235 l'Ordre quitte donc le Mont Carmel, débarque en Occident où il devient un Ordre mendiant : les Frères de la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel. Simon Stock est alors élu général de l'Ordre en Angleterre. Il doit faire face à de nombreuses difficultés : les Franciscains et les Dominicains existent déjà, cela fait beaucoup de religieux mendiants pour le peuple et pour les autorités.

De surcroît, l'Ordre suit des coutumes spéciales, il vient d'Orient... Les gens se demandent qui sont ces

nouveaux religieux ?

Face à ces difficultés, saint Simon Stock supplie la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu et patronne, de doter l'Ordre de quelques privilèges. Chaque jour d'une voix très dévote il l'invoque en priant :

« Fleur du Carmel, Vigne fleurie, Splendeur du Ciel, Vierge Mère, Unique,

Douce Mère, qui ne connus point d'homme,
Aux enfants du Carmel, donne tes privilèges,
Etoile de la mer. »

Et un jour, tandis qu'il récitait dévotement cette prière, la glorieuse Vierge Marie Mère de Dieu lui apparut accompagnée d'une multitude d'anges, et tenant en sa main le Scapulaire de l'Ordre, elle lui dit : « Voici le privilège que je te donne à toi et à tous les enfants du Carmel. Quiconque meurt revêtu de cet habit sera sauvé. »

Voilà l'intervention de Notre Dame au moment où tout semble perdu pour l'Ordre : saint Simon Stock va alors se sentir plein de courage et fera face à toutes les difficultés qui vont se mettre sur son chemin. L'Ordre va se développer.



La Bulle sabbatine

Un autre événement va manifester la maternelle bonté de Notre Dame pour son Ordre. C'est la vision que rapporte la tradition de Notre Dame par le futur Pape Jean XXII pendant le conclave.

Le pape Jean XXII profondément angoissé en son âme et en butte en même temps à la tribulation exté-

rieure plaçait avant tout sa confiance dans la glorieuse Vierge Marie Mère de Dieu. Un jour, avant son élection, tandis qu'il était plongé dans la prière et implorait dévotement le secours de Marie, cette bienheureuse et toujours Vierge Mère de Dieu lui apparut revêtue du costume de l'Ordre des Carmes et lui tint ce langage : « Ô Jean, ô Jean, vicaire de mon Fils. Vois donc comme moi, je t'ai obtenu cette grâce magnifique pour que tu la payes à mon Ordre, à mes Frères choisis et que tu confirmes la Règle que commencèrent à vivre Elie et Elisée au Mont Carmel et que composa mon serviteur le patriarche Albert. Et comme Innocent, vicaire de mon Fils et ton prédécesseur, leur imposa cette Règle pour la rémission de leurs péchés, de même donneras-tu à mon Ordre, en mon nom et au nom de mon Fils, ce privilège : que quiconque entrera en cet Ordre et observera dévotement ce genre de vie sera sauvé éternellement et délivré de la peine et de la culpabilité. Et si au jour de leur passage en l'autre vie, ils sont amenés au Purgatoire, moi la Mère de grâce je descendrai le samedi au Purgatoire après leur mort et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai à la Montagne sainte et à la Vie éternelle. »

C'est le deuxième privilège que Notre Dame apporte à son Ordre : ce privilège sera rapporté dans la Bulle Sabbatine par le Pape Jean XXII le 3 mars 1317 ou Bulle *Sacratissimo Culmine*.

Voilà donc en résumé l'histoire de Notre Dame du Mont Carmel. Notre Dame du Mont Carmel, en plus d'être la Vierge du Scapulaire, est aussi et surtout celle qui intervient à l'heure où tout semble perdu.

* *
*

Le Scapulaire pour tous !

Tout chrétien peut porter le Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel

Cette histoire n'est pas seulement l'histoire des Carmes ou des Carmélites. C'est aussi la nôtre. Arnold Bostius, le plus célèbre des écrivains carmes du XV^{ème} siècle, a déclaré dans l'un de ses ouvrages que le Scapulaire a été donné par la sainte Vierge non seulement pour les Carmes, mais pour tous les fidèles chrétiens. Tout fidèle peut être spirituellement uni à l'Ordre du Carmel. Cette union se réalise en recevant le Scapulaire du Mont Carmel.

Il serait donc dommage de passer à côté des privilèges accordés par la TSVM à tous ceux qui portent son scapulaire. C'est plus qu'un symbole. C'est tout une spiritualité vécue et très accessible, parce que la TSVM sait rendre accessible la vie spirituelle à ses en-

fants.

Signification spirituelle et théologique du Scapulaire

Le saint Scapulaire est en effet doté d'une signification spirituelle très riche. Cette signification s'appuie sur des principes théologiques sûrs, dans le domaine de la participation de Marie à l'œuvre de la grâce, réalisée par les mérites de son Divin Fils. Il est le signe que Marie est l'Associée du Christ. Nous sommes sauvés par les mérites de Notre Seigneur et de Notre Dame. Marie est liée à la Rédemption, elle est Corédemptrice, elle est Médiatrice et le Scapulaire en est le signe.

En sauvant l'Ordre du Carmel qui est sa famille, la Vierge montre comment elle répond à ceux qui se consacrent à elle ; le geste qu'elle veut faire pour le Carmel est un gage de ce qu'elle veut faire pour l'Eglise et pour tous les chrétiens. Le Scapulaire en est le signe. Le recevoir, c'est se consacrer à Marie, et le porter fidèlement, c'est vivre cette consécration. Ce que la Vierge a fait pour le Carmel, elle veut le faire pour tous ses enfants. Et elle a voulu se servir de son Ordre pour répandre dans le peuple chrétien cette vérité qu'elle est le Salut à l'heure où tout semble perdu.

Marie conduit à Jésus, et recevoir son habit, le porter, c'est se laisser recouvrir par sa maternelle protection. Le Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel est le chef-d'œuvre d'amour de la très sainte Vierge pour les hommes ; c'est le touchant mystère de sa puissante intervention dans l'application des mérites infinis de son divin Fils.

Nous sommes ici, au cœur de la signification du vocable de Notre Dame du Mont Carmel : annoncée, figurée par la nuée, elle est celle qui sauve l'Ordre dans les périls, elle est celle qui veut nous sauver par son scapulaire.

Bienfaits du Scapulaire

Ce Scapulaire duquel Notre Dame souhaite revêtir ses enfants n'est rien d'autre qu'un vêtement : une longue pièce d'étoffe passée sur les épaules et descendant sur le dos et la poitrine. Peu à peu, ce scapulaire s'étendant au Tiers-Ordre sera réduit ; il deviendra le Scapulaire que nous connaissons : ces deux petites pièces d'étoffe reliées par deux petites bandellettes. Le sens profond du Scapulaire du Carmel, est que c'est un vêtement tissé en quelque sorte par la Vierge Marie, jeté par elle sur nos épaules comme une protection et un signe d'appartenance. Notre Dame continue à notre égard ce qu'elle fit pour l'Enfant Jésus, l'enveloppant de langes, comme nous le rapporte l'Evangile.

Ce vêtement est une protection. C'est le caracté-

tère essentiel de tout vêtement humain, dont le but est de protéger, contre les intempéries, contre le froid ou contre la chaleur. On retrouve cet aspect dans le Scapulaire bien sûr à un niveau spirituel.

A ce vêtement est attachée la promesse de Notre Dame : « Voici le privilège que je te donne à toi et à tous les enfants du Carmel. Quiconque meurt revêtu de cet habit, ne souffrira pas des feux éternels ».

Il est intéressant de bien distinguer les deux privilèges pour recevoir cette promesse. Le premier privilège est celui d'être préservé des peines de l'enfer, et les conditions pour l'obtenir sont d'avoir reçu le Scapulaire, de le porter jour et nuit et d'en être revêtu au moment de la mort. Il n'y a pas d'autre condition attachée au Scapulaire pour recevoir le fruit de cette première promesse.

Pour le deuxième privilège, qui est le privilège sabbatin, il y a deux conditions supplémentaires : il faut avoir gardé la chasteté selon son état depuis l'instant où l'on a revêtu ce Scapulaire jusqu'à sa mort et avoir dit tous les jours l'Office de la Sainte Vierge et pour ceux qui ne savent pas lire, observer les jeûnes de l'Eglise et faire abstinence le mercredi et le samedi : ces œuvres ont été commuées par l'Eglise en un chapelet.

Dispositions pour bien porter le Scapulaire

Ce privilège d'être préservé de l'Enfer, en portant un petit morceau d'étoffe sur soi, pourrait nous laisser croire que, c'est gagner le Ciel à bien peu de frais. Il est évident que le Scapulaire n'est pas un talisman, le Scapulaire reste un sacramental, c'est-à-dire un objet béni qui est porteur de grâces dans la mesure des dispositions de l'âme. Cependant le bienheureux Claude de la Colombière dit que la promesse que fait Marie de protéger les confrères du Scapulaire ne renferme aucune condition : la sainte Vierge s'est engagée à ne point souffrir qu'ils soient éternellement malheureux, c'est à dire qu'elle leur donne toutes les assurances de Salut que l'on peut avoir en cette vie.

Alors, est-ce que le pécheur, qui veut mourir en pécheur, mourra revêtu de son scapulaire ? Le bienheureux Claude de la Colombière répond à cette question : « Si nonobstant toutes les grâces, je m'obstine à ne point changer de vie, si je ferme les yeux à tant de lumière, si de plein gré, je me livre moi-même à mon ennemi, en un mot, si je veux mourir dans mon péché, oui, vous mourrez dans l'impénitence, vous mourrez dans votre péché, mais vous ne mourrez pas avec votre Scapulaire. Si Marie ne peut vous retirer de vos désordres, elle trouvera bien moyen de vous arracher sa livrée : vous-même, oui, vous-même, vous vous dépouillerez de ce saint habit plutôt que d'y mourir en réprouvé. »

Et voilà une histoire qui vous en convaincra :

« Un homme, livré au vice honteux de l'ivrognerie et à tous les désordres qui en sont ordinairement la suite, donnait de grands scandales dans le pays. Il n'entrait jamais à l'église et ne pouvait voir un prêtre sans blasphémer. Il ne cessait pourtant pas de porter le Scapulaire qu'il avait sans doute reçu dans sa jeunesse après la première communion. La maladie, celle dont il devait mourir, vint le surprendre au milieu de ses désordres... L'approche de la mort ne changea rien à ses dispositions ; il refusa obstinément de recevoir le prêtre. Or, quelques jours avant de rendre l'âme, il tomba dans une sorte de léthargie que l'on considéra comme un indice certain de sa fin prochaine. On s'attendait à chaque instant à recueillir son dernier soupir. Mais, voilà que tout à coup, les personnes qui entouraient son lit, le voient s'agiter, se débattre avec une extrême violence, comme un homme qui cherche à se débarrasser d'un grand poids sous lequel il est pris. On s'empresse autour de lui et on lui demande ce qu'il éprouve : « J'étouffe ! », s'écrie le moribond avec une sorte de désespoir : « J'étouffe ! » et en disant ces paroles, il se met à écarter des deux mains, avec une fiévreuse impatience, les vêtements qui couvraient sa poitrine, ayant enfin rencontré son scapulaire. « Voilà, dit-il, ce qui me fait tant souffrir », et l'arrachant aussitôt il le jeta loin de lui... Un moment après, il expirait dans toutes les apparences de la réprobation, et dépouillé de son scapulaire. »

Le Scapulaire est donc une protection, protection contre le plus grand danger qui nous menace celui de perdre notre âme, mais une protection qui demande notre coopération, évidemment.

Comment le porter ?

Le Scapulaire doit être imposé. Tout prêtre a le pouvoir de bénir le Scapulaire. Le premier scapulaire qui est imposé doit être béni ; les autres scapulaires, quand on les change, n'ont pas besoin de l'être, ce qui compte c'est la bénédiction du premier. Ce scapulaire doit être imposé par un prêtre selon la formule rituelle de l'Eglise. Celui qui, par irréligion ou mépris aurait cessé de porter son scapulaire devrait se le refaire imposer, mais celui qui l'a abandonné par négligence, par oubli simplement peut très bien le reprendre sans refaire l'imposition.

La matière du Scapulaire est de la laine tissée et le Scapulaire est relié par deux cordons. La couleur doit être tannée, brune ou quelque chose de semblable, ou bien noire. Un Scapulaire du Mont Carmel qui serait blanc ne serait pas un Scapulaire du Mont Carmel, il faut que ce soit la réduction, la diminution de l'habit que portent les Carmes, et c'est pourquoi l'Eglise a toujours insisté sur la matière du scapulaire, de la laine tissée. Le Scapulaire doit être porté, de manière qu'une partie pende sur la poitrine et l'autre

sur le dos. Il n'est pas requis de le porter directement sur la peau ; on peut le porter au-dessus des habits. Voilà quelques détails qui peuvent éclairer, mais il faut rappeler que porter son scapulaire dans son porte-monnaie, ou dans sa poche ne suffit pas. C'est un habit ; donc, il faut le porter sur soi.

Que faut-il penser de la médaille-scapulaire ?

C'est le pape Saint Pie X qui a accordé par un décret du Saint Office du 16 décembre 1910, la dispense de remplacer le Scapulaire par une médaille et en fixa les conditions et les modalités. En fait, la volonté du saint Pape Pie X était de promouvoir la dévotion au Scapulaire ; aussi a-t-il demandé que lorsqu'on n'a pas de raison de porter la médaille, on continue de porter le Scapulaire. La médaille reste une dispense. Avec la médaille on gagne cependant les mêmes privilèges. Mais contrairement au scapulaire, toute nouvelle médaille doit être bénite.

Conclusion

Portons le Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel afin de répondre à cet appel de Notre Mère pour l'entendre au dernier jour de notre vie nous redire sa promesse : « Voici le privilège que je te donne à toi et à tous les enfants du Carmel. Quiconque meurt revêtu de cet habit sera sauvé. »

* *
*

Une dernière histoire à propos du Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel

Le Bienheureux Alphonse de Liguori raconte l'histoire suivante : « Un prêtre, mon compagnon, était dans une église, occupé à entendre les confessions. Il voit entrer un jeune homme. Quoiqu'il n'eût donné, en entrant, aucun signe de piété, son air annonçait qu'il se livrait dans son âme un combat dont le Missionnaire crut avoir deviné le principe. Aussi, quittant le saint Tribunal et s'approchant du jeune homme : « mon ami, lui dit-il voulez-vous vous confesser ? » Celui-ci lui répondit que oui ; mais que sa confession devant être longue, il le pria de l'entendre dans un lieu à l'écart. Lorsqu'ils furent seuls, le jeune homme lui parla en ces termes : « Mon Père, je suis un étranger ; mais je ne puis me persuader que je ne devienne jamais l'objet des miséricordes d'un Dieu que j'ai tant offensé par une vie aussi criminelle que la mienne. Sans vous parler des meurtres et des infamies de tout genre dont je suis coupable, je vous dirai que,

désespérant tout à fait de mon salut, je me livrais au crime moins pour contenter mes passions, que pour outrager Dieu et assouvir la haine que je Lui portais. J'avais sur moi un crucifix, je l'ai rejeté par mépris. Ce matin même... J'ai horreur de le dire... Je suis allé à la sainte Table pour commettre un sacrilège. Mon intention était de fouler aux pieds la Sainte Hostie, et j'allais en effet exécuter cet horrible dessein... La présence seule des personnes qui m'environnaient m'a retenu. » Et, dans le moment même il remit à son confesseur la sainte Hostie qu'il avait conservée dans un papier. « En passant devant cette église, ajouta-t-il, je me suis senti pressé d'entrer, au point que je n'ai pu résister à ce mouvement intérieur ; et aussitôt de violents remords de conscience se sont élevés dans mon âme, avec la pensée, quoique bien vague encore, de me confesser. J'approchais cependant du confessionnal mais la confusion que j'éprouvais, et ma défiance de la Miséricorde de Dieu était si grande, que j'ai été sur le point de sortir ; et je l'aurais fait, si je ne m'étais senti retenu, je ne sais par quelle main invisible... Vous vous êtes alors avancé vers moi ... Je suis à vos genoux... Je me confesse... Je ne puis vraiment revenir de tout ceci. » Son confesseur alors se mit à lui demander s'il avait quelque bonne œuvre, depuis peu, ou recouru à quelque pratique de piété qui lui eût obtenu tant de grâces. « Peut-être, lui dit-il, que vous avez fait quelque sacrifice en l'honneur de la sainte Vierge, ou imploré son assistance. Car de telles conversions ne sont pour l'ordinaire que des effets de la puissance de cette bonne Mère. » - « Moi, des sacrifices et des pratiques de piété ! lui répliqua vivement le jeune homme ! Ô mon Père combien vous vous trompez ! Je me croyais déjà dans l'enfer. » Puis portant la main sur sa poitrine qu'il découvrit : « Tenez, voilà tout ce que j'ai conservé. » Et il lui montre son Scapulaire. « Ah mon fils, s'écria le prêtre attendri, ne le voyez-vous pas ? C'est la Sainte Vierge qui vous a obtenu cette grâce... Sachez de plus que cette église dans laquelle vous êtes entré, cette église est consacrée à Notre bonne Mère. » A ces mots, le jeune homme fond en larmes et pousse de longs soupirs. Ce fut le coup de la grâce, il entre dans les détails de sa vie criminelle et sa douleur allant toujours croissante, il tombe évanoui au pied de son confesseur. Mais enfin revenu à lui-même, il achève son accusation, reçoit l'absolution de ses péchés et avant de retourner dans sa patrie il permit au missionnaire de publier partout la grande miséricorde dont Marie avait usée à son égard. »

Abbé Gonzague Peignot



Ravivons la dévotion au Sacré-Cœur de Notre Sauveur

Extrait de la lettre synodale du Cardinal Pie, décembre 1857

par M. l'abbé Simoulin

Un autre décret de la congrégation des Rites, rendu antérieurement à notre synode, mérite aussi, Messieurs, d'être signalé à votre attention et ne doit pas passer inaperçu.

Personne n'ignore la part qu'a eue la France à l'établissement et à la propagation du culte des sacrés Cœurs de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la très sainte Vierge. Les premiers préludes de cette dévotion se mêlent à l'histoire d'une modeste congrégation dont le Père Eudes a été le fondateur ; et le fait capital qui a donné naissance à la fête du Cœur de Jésus appartient à la vie de la vénérable sœur Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation. C'est à cette humble servante de Dieu que le divin Sauveur a daigné révéler ses desseins. On lit dans la Vie de sainte Gertrude que saint Jean l'Évangéliste lui ayant apparu un jour, elle lui demanda comment il se faisait que lui, dont la tête s'était reposée sur le sein de Jésus pendant la dernière cène, n'eût rien écrit pour notre instruction sur les battements du Cœur de son divin Maître. Le saint lui répondit par ces remarquables paroles : « *J'étais chargé d'annoncer à l'Église naissante la doctrine du Verbe fait chair ; mais, quant à l'amour immense du Cœur sacré de l'Homme-Dieu, la Providence s'est réservée de le manifester dans les derniers temps, quand le monde commencera à tomber dans la décrépitude, afin de ranimer la flamme de sa Charité qui se sera alors refroidie* ». Or voici maintenant ce qu'on lit dans l'histoire de l'humble Visitandine du monastère de Paray-le-Monial : « Un jour qu'elle était devant le Saint-Sacrement, elle fut vivement pénétrée de la présence de Dieu. En ce moment, Jésus se fit voir à elle sous une forme sensible, et attira doucement la tête de sa servante sur sa poitrine, où il la fit reposer. Ce fut en ce précieux instant que, pour la première fois, il lui découvrit les mystères inexplicables de son Cœur divin et les trésors de cet amour dont il brûle pour les hommes. Puis remplissant le cœur de sa servante d'un amour en

quelque sorte proportionné au sien, il lui dit : « *Voici mon Cœur, qui est embrasé d'un amour si vif pour les hommes, et en particulier pour toi, qu'il ne peut plus contenir les flammes de sa Charité, et qu'il est obligé de les répandre par tes mains. Il désire se manifester aux hommes, afin qu'ils s'enrichissent de ce précieux trésor que je te découvre, et qui renferme des « grâces sanctifiantes capables de les arracher à la perdition. Je t'ai choisie, ajouta-t-il, comme un abîme d'indignité et d'ignorance, pour l'accomplissement d'un si grand dessein, afin que tout soit fait par moi.* » On sait tout le zèle déployé pour le triomphe de cette sainte et difficile cause par d'illustres prélats français, par de savants religieux, par la pieuse reine Marie Leczinska, enfin par le clergé de France réuni en assemblée générale ; et l'on peut dire, sans rien exagérer, que la dévotion au Sacré-Cœur est d'origine française.

Toutefois, la France chrétienne n'avait pas encore, jusqu'à ces derniers temps, accompli toute sa mission providentielle en ce qui est de la fête du Cœur adorable de Jésus. Sans doute, cette fête avait été introduite dans la presque totalité des diocèses depuis que le pape Clément XIII l'avait autorisée et en avait concédé l'office aux Églises particulières qui le demandaient. Sans doute, le pape Pie VI avait authentiquement vengé cette dévotion contre ses détracteurs, auxquels la bulle *Auctorem fidei* a infligé une condamnation solennelle. Néanmoins la fête du Cœur de Jésus n'avait pas reçu jusqu'à présent cette sanction suprême qui résulte du précepte de l'Église, et l'autorité plénière du Saint-Siège n'était pas encore venue consacrer cette dévotion en la rendant obligatoire pour toute la chrétienté. Or, le caractère simplement facultatif de cette solennité devenait d'autant moins explicable qu'une autre fête qui n'est qu'une dérivation de celle du Sacré-Cœur, la fête du Précieux Sang de Notre-Seigneur, venait d'être introduite par l'autorité apostolique dans le calendrier de l'année chrétienne.

Les choses en étaient là, lorsque les évêques de France, convoqués l'an dernier dans la capitale du royaume pour assister à une cérémonie nationale présidée par un légat apostolique, profitèrent de cette occasion pour reprendre et continuer l'œuvre à laquelle leurs devanciers s'étaient employés avec tant de zèle dans les dernières assemblées générales qui avaient précédé la Révolution. Au milieu des pompes et des réjouissances politiques, ils montrèrent qu'à l'exemple de leur divin Maître, ils ne perdaient jamais de vue l'objet de leur auguste mission, et qu'ils demeuraient toujours occupés des choses qui concernent le service de leur Père. Ils exprimèrent donc le vœu que la fête du Sacré-Cœur de Jésus, usitée en fait dans presque tout l'univers chrétien, devînt désormais partie intégrante et nécessaire de la liturgie catholique ; et ils prièrent le Cardinal-légat de se faire l'organe de ce désir auprès du Saint-Père, en même temps que l'interprète des sentiments de pleine obéissance et de profond et intime dévouement qui attachent l'épiscopat français à la personne du Pontife romain comme au centre de l'unité catholique et au vicaire de Jésus-Christ en terre.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis cette manifestation, lorsqu'un décret apostolique, motivé sur cette démarche du très florissant et très fidèle épiscopat des Gaules, vint prescrire au monde entier la célébration annuelle de la messe et de l'office de la solennité du Cœur adorable de Jésus (*décret du 23 août 1856*). L'inauguration officielle de la fête du Sacré-Cœur dans le cycle de la liturgie romaine et universelle est donc un fait désormais accompli et consommé, et les annales de l'Église apprendront à toutes les générations que ce résultat est dû à l'initiative de la France.

Disons-le à cette occasion, Messieurs : s'il est vrai que Dieu s'est plu dans tous les siècles à accomplir ses plus nobles exploits par le bras des Francs : *gesta Dei per Francos*, l'Église de Dieu a daigné aussi accepter et ratifier en mille occasions les inspirations religieuses qui avaient pris naissance sur notre sol. En vérité, quand la France revient à la sainte unité de la prière romaine, ne pouvons-nous pas dire à beaucoup d'égards qu'elle revient à sa propre prière, à ses propres formules ? N'est-il pas vrai que l'Église mère, et maîtresse de toutes les autres Églises a toujours accueilli avec une sorte de prédilection et de complaisance maternelle tout ce qui émanait de sa fille bien-aimée, l'Église des Gaules ? Sans parler des anciens sacramentaires romains, où les emprunts et les mélanges de la liturgie gallicane sont si faciles à constater, le formulaire catholique n'a pas cessé de s'enrichir de nos productions et de les populariser dans le monde entier. L'Église universelle veut-elle chanter les louanges et les gloires de la Croix, ou bien les ad-

mirables transformations du baume et du jus de l'olivier ? elle a reçu de notre Église de Poitiers les hymnes qui saluèrent aux abords de notre cité l'arrivée du bois adorable envoyé par l'empereur d'Orient à sainte Radegonde, et les strophes ineffables dont Fortunat fit retentir notre basilique, tandis que Pientius ou Mérovée y accomplissaient la fonction auguste du saint jeudi. Veut-elle célébrer l'entrée triomphante de Jésus dans Jérusalem au jour des Rameaux ? c'est un évêque d'Orléans, captif à Angers, qui lui fournit son hosanna poétique. Un saint évêque de Vienne institue des processions et des expiations de trois jours pour écarter les fléaux qui désolent son peuple : bientôt, par l'autorité de l'Église romaine, les Rogations ou moindres Litanies deviennent une institution générale. Le monastère de Cluny se sent épris d'une dévotion spéciale pour le culte des morts : la commémoration des fidèles trépassés ne tarde pas à être inscrite par Rome dans l'ordre des divins offices. Parlerai-je de la Fête-Dieu ? C'est une ville française qui conçoit cette protestation puissante et populaire contre l'hérésie qui s'attaque au sacrement du Corps et du Sang de Notre-Seigneur ; puis, c'est un Français qui est conduit, par la main de la Providence divine, à Liège d'abord, où l'attendent des lumières surnaturelles sur sa mission, et ensuite à Rome, d'où il doit donner à l'univers la magnifique solennité du Corps de Notre-Seigneur, avec ces chants d'amour que soupira l'ange de l'école. Je n'exagère rien, Messieurs, en disant qu'il faudrait un volume entier pour épuiser cette matière, et pour explorer en détail tout ce qui, dans la liturgie romaine, est d'appartenance française. C'est ainsi que, naguère encore, le successeur de Pierre, héritier des admirables condescendances de ses devanciers envers notre patrie, accédait au désir des Pères du concile de notre province, et déclarait au monde entier qu'il voulait procurer une gloire nouvelle à la fidèle Église des Gaules et une consolation spéciale à l'épiscopat français, en décernant et confirmant à saint Hilaire le titre de docteur de l'Église, avec les distinctions liturgiques qui sont la conséquence de ce titre. Enfin, le décret qui généralise la fête du Sacré-Cœur est un dernier témoignage de la disposition de Rome à exaucer toujours les vœux de la France. (...)

Pour nous, Messieurs, réjouissons-nous sincèrement du surcroît de glorification procuré par la France au Cœur adorable de Jésus. Les sages de ce monde, les habiles, les politiques souriraient de pitié, s'ils nous entendaient dire que c'est là le plus grand résultat national de la venue d'un représentant du Pape dans la capitale de l'empire, et de la convocation de tout l'épiscopat autour de lui. Nous ne cherchons point à amoindrir l'importance humaine des grands événements de l'ordre temporel. Mais tout ce qui

touche à l'ordre religieux a une portée et des proportions auxquelles rien de ce qui est purement humain ne se peut comparer. Le culte du Cœur sacré de Jésus, vous le savez, Messieurs, c'est la quintessence même du christianisme, c'est l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la religion. Le christianisme, œuvre d'amour dans son début, dans son progrès et dans sa consommation ; le christianisme, dont l'histoire est toute entière dans ce mot sublime : « *Dieu a aimé le monde* (Joan., III, 16.) » ; le christianisme dont tout le symbole se réduit à ces trois paroles du disciple bien-aimé : « *Nous croyons à l'amour de Dieu pour nous* (*Et nos cognovimus et credimus Caritati quam habet Deus in nobis* (I Joann., IV, 16) », c'est-à-dire, nous croyons que, dans l'œuvre divine, le Cœur a tout fait ; enfin, le christianisme dont toute la morale est renfermée dans ce seul mot : « *Diliges : Tu aimeras* (Deut., VI, 5) », c'est-à-dire, tu me rendras amour pour amour, tu me donneras ton cœur en échange de tout ce que le mien a fait pour toi ; le christianisme, disons-nous, ne saurait être identifié aussi absolument avec aucune autre dévotion comme avec celle du Sacré-Cœur. Avoir procuré le triomphe de cette dévotion, c'est donc, pour la France, avoir bien mérité de Dieu et de l'Église. Et si l'on songe que le culte du Sacré-Cœur de Jésus a été réservé à ces derniers âges comme un gage de l'amour divin qui veut se produire par de plus riches effusions à mesure que le monde approche de son terme ; si l'on songe que ce culte a été le bouclier de la foi, l'aliment de la piété contre la contagion du souffle desséchant de l'erreur et contre l'influence hérétique des deux siècles précédents ; si l'on songe que c'est devant les autels du Sacré-Cœur que toutes les âmes ferventes n'ont cessé de demander grâce et d'offrir leurs actes d'expiation et de réparation, durant ces jours lamen-

tables qui devaient naturellement entraîner la ruine absolue de notre patrie ; si l'on songe à l'immense besoin qu'a toujours notre société de la miséricorde surabondante de cette fournaise de Charité : ah! Messieurs, comment ne pas se réjouir du nouveau titre que la France vient d'acquérir aux bontés de ce Cœur adorable ? N'est-il pas vrai qu'au milieu de tant de sinistres appréhensions, on est heureux de trouver là l'indice rassurant d'une Providence qui veut encore nous protéger et nous sauver ?

Aussi, Messieurs et chers Coopérateurs, à la bénédiction du Saint-Sacrement qui termine chacune de nos journées durant ces saints exercices, nous ajouterons ce soir aux prières accoutumées une triple invocation au Cœur sacré de Jésus ; et, pour remercier Dieu du décret rendu le vingt-trois août dernier, nous entonnerons avec transport ce bel hymne d'action de grâces que notre Église de Poitiers est en possession de considérer comme l'un des présents faits par elle à la liturgie universelle. Enfin, rentrés dans vos paroisses, vous vous appliquerez plus que jamais à inspirer à vos peuples l'amour et le culte du Cœur adorable de Notre-Seigneur ; car, dit notre saint père le Pape, « c'est là le fruit qui doit surtout résulter de cette prescription apostolique : les fidèles en seront plus excités à offrir leurs adorations, et à rendre tendresse pour tendresse à ce Cœur qui a été blessé pour nous, au Cœur du Rédempteur qui nous a aimés et qui a lavé nos péchés dans son Sang ».

Pour ma part, Messieurs, n'ayant pas trouvé jusqu'ici l'occasion d'entretenir vos peuples de la dévotion au Cœur sacré de Jésus, je bénis la divine miséricorde qui m'a donné lieu de vous exhorter aujourd'hui à ne pas laisser s'affaiblir dans vos paroisses une dévotion si précieuse et si salutaire, mais au contraire à la ranimer de plus en plus dans les âmes.

Carnet paroissial

Sont devenus enfant de Dieu par le baptême :

- Alice **Le Hay**, le 9 septembre 2023 ;
- Méli^{ssa} **Paillette-Le Hay**, le 16 septembre 2023.

Se sont unis devant Dieu et l'Église par les liens du sacrement de mariage :

- Monsieur Augustin **Lesage** avec Mademoiselle Raphaëlle **Grenet**, le 23 septembre 2023 à Viviers (09).

Ont fait profession dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, le 3 septembre 2023 :

- Madame **de Lapasse** ;
- Monsieur et Madame **Le Bartz**.

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Chronique des mois de juillet-août-septembre 2023

Après le départ des garçons, M. l'abbé Peignot et le Frère Louis-Marie partent pour Ecône afin d'assister à l'ordination sacerdotale de deux de nos anciens élèves, MM. les abbés Pierre de Cacqueray et Vianney Chardon. Ce même jour, Louis-Marie Frizac, Sixte Burguburu et Eric Lecomte, tous trois fidèles du prieuré, accompagnés d'Emeric Lebourg et Xavier d'Anselme, respectivement ancien élève et ancien professeur de l'école, sont ordonnés diacres, ce qui nous promet une belle cérémonie l'an prochain !

Pendant ce temps, M. l'abbé Chabot suit la formation au BAFD, afin de pouvoir encadrer Louveteaux, Louvettes et Guides pour les camps d'été. Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour ces scouts !

Début juillet, les unités partent les unes après les autres pour leurs lieux de camp. Les Louveteaux et Louvettes restent dans l'Aude, tandis que les Guides partent pour la Savoie, et les Scouts pour l'Aubrac. Les anges gardiens aidant, tout s'est très bien passé, et les enfants sont rentrés fatigués, mais heureux de ces aventures inoubliables.

Pendant ce temps, l'infatigable Frère Emeric poursuit les travaux de l'école, aidé du Frère Louis-Marie, et de toutes les bonnes volontés : prêtres, frères, fidèles, élèves ! Le Frère fait même venir dans nos murs son neveu électricien. Celui-ci aide généreusement pendant plusieurs jours.

Les Carmes sont envahis de religieuses dominicaines enseignantes pour la traditionnelle cérémonie du 4 août. En la fête de leur glorieux saint Patron, ce sont six religieuses qui se sont engagées définitivement au service de Jésus-Christ et de l'Eglise Catholique dans la famille spirituelle des Enseignantes du Saint-Nom de Jésus. Huit ont prononcé leur première profession, tandis que cinq ont revêtu la sainte livrée. Enfin, début septembre, ce sont six jeunes filles qui ont franchi les portes de la Clarté-Dieu, afin de se préparer à les suivre. Parmi elles, deux de nos paroissiennes : Mesdemoiselles Elisabeth de Butler et Bénédicte Picot. Prions pour leur persévérance.

Le XIV^{ème} dimanche après la Pentecôte cède la place, cette année, à la fête de saint Pie X. En cette occasion, M. et Mme Le Bartz et Mme de Lapasse s'engagent dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie-X. Fondés à la demande de pieux fidèles par Monseigneur

Lefebvre, le Tiers-Ordre est une petite règle de sainteté toute simple, qui facilite la vie spirituelle de ses membres et qui les associe à la vie, aux œuvres et plus encore aux grâces de la Fraternité. Souhaitons que de nombreux fidèles du prieuré s'y engagent !

Les écoles rouvrent leurs portes pour accueillir les élèves de l'année académique 2023-2024. 217 jeunes filles franchissent le portillon de La Clarté-Dieu, accueillies par le sourire de leurs Mères tout heureuses de les retrouver. Pendant ce temps, 316 garçons franchissent le portail vert avec leur cartable sur le dos, et leur valise à roulettes qui fait un bruit du tonnerre sur le goudron encore brûlant de cette fin d'été. Pour la quarante-troisième année, Saint-Joseph-des-Carmes ouvre ses portes ! Et pour remercier le bon Dieu de Sa protection pendant toutes ces années, M. l'abbé Peignot décide d'employer les grands moyens : tout le secondaire en pèlerinage à Cotignac ! « La tournée du Patron. » C'est ainsi qu'un élève a baptisé notre expédition aux pieds du Père Putatif de l'Enfant Jésus. En effet, si notre saint protecteur, du haut du Ciel, a ouvert les vannes du Paradis comme il a ouvert celles du ciel de Provence, nous avons été gâtés ! Quoiqu'il en soit, ce fut une belle aventure, et nul doute que saint Joseph, le premier, en a été satisfait.

Le soleil de l'Aude est bien au rendez-vous, le samedi suivant, pour la sortie des papas. Une trentaine de messieurs se retrouvent sur les routes de Notre-Dame du Cros, sanctuaire mariale situé sur la commune de Caunes-Minervois, construit auprès d'une source miraculeuse. Commencée par le chapelet, la marche de neuf kilomètres conduit notre joyeux groupe à travers garrigues et pinèdes, jusqu'aux carrières du fameux marbre de Caunes, dont l'une, royale s'il vous plaît, a fourni la matière première pour la construction du Trianon. Enfin, vers midi, tous se retrouvent aux pieds de la Vierge, et après quelques dévotions, on pique-nique au bord de l'eau, dans une ambiance sympathique, favorisée par le pastis de M. l'abbé du Crest.

Le lendemain, dimanche, le groupe Baudouin IV se réunit pour la première fois de l'année. Impressionnant pullulement d'uniforme bleus et beige ! Le groupe compte presque 250 inscrits, entre louveteaux, louvettes, scouts, guides, routiers et guides aînées. Un défi

pour les chefs d'unité, que de maintenir un esprit irréprochable avec tant de monde. Ils ont bien besoin de nos prières pour être à la hauteur ! Le même jour a lieu à Castres le traditionnel repas paroissial de rentrée. C'est près d'une cinquantaine de fidèles qui se retrou-

vent aux côtés de M. l'abbé Espi et M. l'abbé Peignot dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Nous fêtons à cette occasion les 35 années de sacerdoce de M. l'abbé Espi. *Ad multos annos* !

Chronique du pèlerinage de Cotignac

L'an de grâce 2021 était le quarantième de l'école Saint-Joseph-des-Carmes. Un tel anniversaire fut fêté dignement le 12 juin de la même année, et l'on vit jusqu'à un millier de personnes sur le goudron tout frais de la cour des Carmes. Hélas, les contraintes légales dues au coronavirus empêchèrent de réaliser le plus important à nos yeux : le pèlerinage d'action de grâces à saint Joseph, sur les lieux bénis où il apparut, en 1660, à un pauvre berger assoiffé à Cotignac.

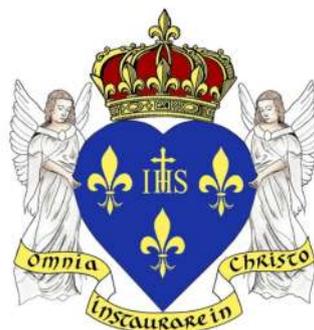
Ce qui était partie remise est maintenant chose faite. Les 240 élèves de notre école, accompagnés par les prêtres et les frères, se sont rendus aux pieds de saint Joseph en Provence, afin de le remercier de ces quarante ans (maintenant 43) de protection toute particulière.

Manquer des cours, pour un petit tour sous le soleil de Provence, voilà qui pouvait enthousiasmer même les moins dévots de nos adolescents, et il fallait certainement craindre que ce pèlerinage ne tournât à la sortie d'école où l'on s'amuse bien. Saint Joseph en était certainement préoccupé, craignant de ne pouvoir alors nous accorder toutes les grâces que, certainement, il avait prévu de nous donner. Aussi s'est-il chargé de la météo. Du fameux soleil de Provence, on n'a pas vu grand-chose !

Après une pause à Aigues-Mortes, la cité de saint Louis, nous sommes arrivés à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Sur la dure, dans les classes et le gymnase du lycée agricole Provence Verte, nos garçons ont passé une nuit spartiate, et quelques-uns affichaient grise mine au petit matin, quand le Frère vint les réveiller. À huit heures, tout ce petit monde assistait à la messe chantée en l'honneur de Saint-Joseph, dans l'extraordinaire basilique Saint-Maximin, qui abrite les re-

liques de sainte Marie-Madeleine, que tous ont pu vénérer. Une collation rapidement avalée, et nos chapitres de joyeux lurons se mettent en place au centre-ville de Barjols. L'itinéraire choisi commence à la vallée des Carmes ! Une petite quinzaine de kilomètres sur ces rocailleux chemins provençaux, au milieu des belles forêts varoises... tout allait bien, quand soudain, une pluie diluvienne s'abat sur la colonne. En quelques minutes, tous les pèlerins comprennent que parfois, l'expression « trempés jusqu'aux os » n'a rien d'une hyperbole. Plus un centimètre carré de sec. M. le directeur y laisse son bréviaire, et un des ses confrères devra changer de portefeuille ! Les plus petits claquent des dents et retiennent difficilement leurs larmes. Les plus grands prennent la chose avec plus d'indifférence et se précipitent dans les immenses flaques pour éclabousser de plus belle... « Vous avez voulu rendre grâces pour les quarante-trois années de protection, c'est très beau, mais là, on va tous y passer ! » Et un autre, à qui l'on explique qu'il s'agit d'une pluie de grâces : « En effet, là, c'est vraiment la tournée du Patron ! » Enfin, quand nous arrivons aux pieds de saint Joseph, le soleil de Provence fait son apparition, et réchauffe les corps et les cœurs de tous. M. l'abbé renouvelle la consécration de l'École à saint Joseph, et nous marchons ensuite vers Notre-Dame de Grâces, profitant du répit pour sécher un peu.

Nul doute que notre glorieux patron aura eu pour agréable ce pèlerinage peu commun. Nul doute qu'il protégera encore longtemps sa chère école, veillant sur ses enfants avec une paternelle sollicitude ! Saint Joseph, protégez-nous !



LE SEIGNADOU HISTOIRE



ARTICLE N°50

LES PERSÉCUTIONS

L'an 305 avait commencé, à Rome, dans le sang de nombreux martyrs, dont la plus célèbre est sainte Agnès, martyrisée le 21 janvier. De Rome, la persécution s'étendit à toute l'Italie, où les martyrs moururent par centaines, mais dont la plupart sont restés inconnus. Parmi ceux dont les noms nous sont parvenus, on compte notamment saint Erasme, évêque de Formia, plus connu en France sous le nom de saint Elme ; sainte Lucie, la vierge de Syracuse, dont les bourreaux avaient crevé les yeux, et saint Janvier, évêque de Bénévent. Comme il rendait visite à son ami Sosius, diacre dans la communauté chrétienne de Misène, il fut emprisonné par le juge Dragonce, proconsul de Campanie, avec ses amis Desiderius, le lecteur, et Festus, le diacre. Trois autres hommes furent incarcérés sous prétexte qu'ils avaient osé protester contre la décision du juge : Proculus, diacre de Pouzzoles, Eutyché et Acuce. Tous furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre de Pouzzoles, mais les bêtes se couchèrent aux pieds de Janvier. Le juge ordonna alors qu'on les décapitât. Au VI^{ème} siècle, l'évêque de Naples Etienne fit construire la cathédrale en l'honneur de ce saint, et on y plaça ses reliques, c'est-à-dire son crâne et deux ampoules de verre contenant du sang séché. Trois fois par an, le 19 septembre, jour de sa fête, le 16 décembre, anniversaire d'une terrible éruption du Vésuve durant lequel le saint a protégé la ville, et le samedi qui précède le premier dimanche de mai, anniversaire de la translation de ses reliques, les ampoules de sang séché sont rapprochées du chef par l'évêque de Naples, et, à cette occasion, le sang se liquéfie devant la foule en prière. Bien que la plus ancienne liquéfaction recensée dans les archives remonte à 1389, on sait très bien que ce miracle avait déjà eu lieu de très nombreuses fois, depuis des siècles.

Selon le plan de Dioclétien, l'année 305 devait voir l'abdication des deux Augustes, et leur succession automatique par les deux Césars qu'ils s'étaient choisis. De même, ceux-ci nommeraient César et successeur leur propre fils, de façon à éviter ces guerres civiles, si fréquentes lors du décès d'un Empereur. En

théorie, ce plan était assez bien construit, mais Dioclétien vieillissant, et certainement désabusé par tout ce sang versé dont il était responsable, ne sut pas résister à la pression de Galère, son César, et écarta de la succession Constantin, le fils de Constance Chlore. Ce dernier, ennemi juré de Galère, mais ami des chrétiens, était de santé fragile, et on disait sa mort prochaine. Pour consoler Constance Chlore de cette humiliation, Dioclétien lui adjoint les provinces d'Espagne. Presqu'aussitôt, les persécutions cessèrent pour la chrétienté d'Espagne, qui avait été bien éprouvée.

Le jour des calendes de mai (1^{er} mai), Dioclétien et Maximien abdiquèrent tout deux. Pour gouverner l'Empire, la tétrarchie était désormais composée de Constance Chlore, Auguste d'Occident avec Sévère, une créature de Galère, pour César ; Galère, Auguste d'Orient, avec Maximin Daïa pour César. Les états gouvernés par Constance étaient depuis longtemps dans la paix, et Sévère jugea de bon ton, dans un premier temps, d'imiter son chef. En revanche, l'Orient, sous les ordres de Galère, n'était pas au bout de ses peines.

Galère inaugura son gouvernement par un nouvel édit de persécution. Son César, Maximin Daïa, d'abord indulgent, se plia aux consignes avec zèle : « Maximin, ce tyran, envoya dans toutes ses provinces des édits commandant aux gouverneurs de contraindre les habitants des villes à sacrifier publiquement aux dieux. Des hérauts parcoururent toutes les rues de Césarée et convoquèrent les chefs de famille au temple sur ordre du gouverneur. En outre, les tribuns militaires, firent d'après les registres, un appel nominal. Tout fut bouleversé par un orage indicible... »

Une nouvelle flambée de violences s'abattit sur Nicomédie, la cité impériale. Celle-ci avait été si durement frappée depuis deux ans (303-305), qu'on eût pu croire sa communauté chrétienne quasiment réduite à néant. Il n'en était rien. L'apophtegme de Tertullien s'y appliquait plus que nulle part : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »



Ephéméride du mois d'octobre 2023		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES MONTREAL		SACRÉ-CŒUR CASTRES	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
dim. 1	XVIII ^{ème} Dimanche après la Pentecôte Solennité de Notre Dame du Rosaire <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé du Crest	8h30
lun. 2	Les Saints Anges Gardiens		6h45 et 11h30		8h00
mar. 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge <i>2^{ème} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 4	Saint François d'Assise, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 5	De la férie <i>mémoire des Saints Placide et ses compagnons, Martyrs</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 6	Saint Bruno, Confesseur <i>1^{er} vendredi du mois</i>		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	11h00 : messe chantée (se renseigner)
sam. 7	Notre Dame du Saint Rosaire <i>mémoire de Saint Marc, Pape et Confesseur</i> <i>2^{ème} classe, blanc</i>	16h00 : abbé Peron	6h45 et 11h30 10h45 : activités du 1 ^{er} samedi	18h00 : abbé Espi	8h00 : messe chantée
dim. 8	XIX ^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 9	Saints Denis et ses compagnons, Martyrs <i>mémoire de Saint Jean Léonardi, Confesseur</i>		6h45 et 11h30		8h00
mar. 10	Saint François Borgia, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 11	Maternité de la Très Sainte Vierge <i>2^{ème} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 12	De la férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 13	Saint Edouard, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 14	Saint Callixte 1 ^{er} , Pape et Martyr	16h00 : abbé Espi	7h45 et 11h30		8h00
dim. 15	XX ^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé du Crest	8h30
lun. 16	Sainte Hedwige, Veuve		7h45 et 11h30		8h00
mar. 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 18	Saint Luc, Evangéliste <i>2^{ème} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 19	Saint Pierre d'Alcantara, Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 20	Saint Jean de Kenty, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 21	De la férie <i>mémoire de Saint Hilarion Abbé, et de Saintes Ursule et ses compagnes Vierges Martyres</i>	16h00 : abbé Delmotte	6h45 et 11h30		8h00
dim. 22	XXI ^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 23	Saint Antoine-Marie Claret, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h30		8h00
mar. 24	Saint Raphaël, Archange		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 25	De la férie <i>mémoire des Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 26	De la férie <i>mémoire de Saint Evariste, Pape et Martyr</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 27	De la férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 28	Saint Simon et Saint Jude, Apôtres <i>2^{ème} classe, rouge</i>	16h00 : abbé Espi	7h45 et 11h30		8h00
dim. 29	Fête du Christ-Roi <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	pas de messe
lun. 30	De la férie		11h30		pas de messe
mar. 31	De la férie		7h45 et 11h30		8h00
mer. 1	Fête de tous les Saints <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30